

Réf: Dossier 341408

Avis de constitution

SOCIETE « HKSAR »

Siège ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE CARREFOUR
COLOMBE NON LOIN DE L'ECOLE KIYALA, Lot 589, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Sept 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HKSAR »

Objet : RESTAURATION .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE CARREFOUR
COLOMBE NON LOIN DE L'ECOLE KIYALA, Lot 589, Ilot 47

Dirigeant(s) M N'GORAN KOUASSI HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09455 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56287/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

